

# Pierre Foncin, fondateur de l'Alliance Française et l'enseignement de l'histoire : formation intellectuelle d'un républicain au XIX<sup>e</sup> siècle

NISHIYAMA Noriyuki

## Résumé

*Fondateur de l'Alliance française, Pierre Foncin est connu comme géographe ou régionaliste, en dehors de ses actions en faveur de la politique linguistique du français au XIX<sup>e</sup> siècle tandis que ses activités en tant que professeur d'histoire sont moins connues. Cet article cherche à dégager, tout d'abord, la formation intellectuelle et professionnelle de Foncin vis-à-vis de l'histoire, et met en lumière sa démarche envers la géographie et ce notamment après la publication de son manuel d'histoire qui a été mis en accusation par les membres du clergé. Le conflit politico-religieux aussi bien que le patriotisme l'ont conduit vers la géographie.*

## Mots clefs

enseignement de l'histoire, histoire, géographie, sentiment national, III<sup>e</sup> République

## 1 Introduction

L'histoire de la diffusion du français en dehors de la France métropolitaine remonte, si on se limite à son aspect institutionnel, au moins à la création de l'Alliance Française (abrégée en AF) en 1883. Parmi les personnalités qui ont apporté leur contribution à cette cause, Pierre Foncin (1841-1916) a joué un rôle déterminant, en occupant successivement les postes de secrétaire général (1883-97), vice-président (1897-99) et président (1899-1914)<sup>1</sup>. L'idée de la

<sup>1</sup> Aucune monographie consacrée à Foncin n'a encore été publiée, alors que diverses sources, en particulier des notices nécrologiques et des articles dans les dictionnaires, fournissent quelques données biographiques (anonyme, 1916 ; Bertholot, 1885 ; Duteil, 1925-26 ; Goubernatis, 1888 ; Havelange, 1986 ; La Roncière, 1978 ; Lermina, 1884 ; Perroud, 1918 ; Pfister, 1917 ; Vapereau, 1893 ; Vidal de la Blanche, 1917).

Pierre François Charles Foncin est né le 2 mai 1841 à Limoges. Son père Joseph (1807-1894) était normalien, agrégé de grammaire et censeur au collège royal de Limoges. Sa mère s'appelait Marie Thérèse Bonne Joséphine Charlotte Groc (1816 - ?). Après des études secondaires au lycée d'Amiens dont son père était alors directeur, il est

création de l'AF ne lui est pas venue subitement à l'esprit, mais est plutôt due à ses expériences autour de divers éléments socioculturels auxquels il avait été confronté lors de sa formation intellectuelle et professionnelle, de la fin du Second Empire jusqu'au début de la III<sup>e</sup> République.

Cet article cherche à dégager la formation intellectuelle et professionnel-

---

monté à Paris pour faire sa rhétorique au lycée Louis-le-Grand, où il a obtenu en 1860 le premier prix au concours général du discours de français des lycées et collèges de Paris et de Versailles. Entré ensuite en 1860 à l'École Normale Supérieure, il en sortit agrégé d'histoire en 1863.

Foncin a commencé à travailler comme professeur d'histoire et de géographie à Carcassonne. La cité médiévale lui a plu, à tel point qu'il allait consacrer deux ouvrages à Carcassonne, l'un comme guide touristique d'inspiration scientifique destiné au grand public, l'autre comme thèse latine en matière d'histoire.

Après deux ans de séjour à Carcassonne, il est nommé en 1865 professeur d'histoire au lycée impérial de Troyes où il a épousé Anne Sylvestre en avril 1866, Mais celle-ci allait décéder en 1887. Foncin s'est remarié en 1890 avec Jeanne Marie de Pozzi. En 1866 Foncin a été muté au lycée impérial d'enseignement secondaire spécial de Mont-de-Marsan, enseignement de rénovation réalisé par Duruy, alors ministre de l'Instruction publique. À Mont-de-Marsan, il s'est engagé en mai 1867 dans la création de la Société des lettres, arts et sciences de Mont-de-Marsan avec des collègues. À la rentrée en 1868, il a été muté cette fois-ci au lycée de Bordeaux. En 1874 il s'occupe de la création de la Société de géographie commerciale de Bordeaux en qualité de secrétaire général. Il a obtenu le 20 novembre 1876 la chaire de professeur de géographie à la Faculté de Bordeaux, deuxième chaire de géographie après la Sorbonne, comme suite à sa thèse sur Turgot en la même année. L'année suivante, un décret du 15 avril 1879 a appelé Foncin au rectorat de l'Académie de Douai, où il s'est consacré à l'aménagement de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il a d'ailleurs pu développer, à son initiative, les cours normaux d'institutrices. Le 17 novembre 1881, Foncin a quitté ses responsabilités sur terrain pour être appelé à la direction de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique, et cela sans doute grâce à Paul Bert (1833-86), ministre de l'Instruction publique sous le ministère de Léon Gambetta (1838-82). Le nouveau ministre qui s'intéressait à l'enseignement des jeunes filles avait apprécié la réforme de Foncin en la matière. Le 9 février 1882, la chute de Gambetta a conduit Foncin à la fonction d'inspecteur général de l'instruction publique, chargé d'inspecter les établissements primaire, secondaire et supérieur d'Algérie et les Facultés des lettres d'Aix et de Montpellier. Foncin a conservé son poste d'Inspecteur général durant vingt-neuf ans jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1912. Il est mort à Paris le 16 décembre 1916, à l'âge de 75 ans.

le de Foncin quant à l'enseignement de l'histoire. Quelques études portant sur Foncin géographe ou régionaliste ont certes été développées, mais les recherches sur l'histoire chez Foncin restent encore à approfondir (Broc, 1976 ; Ozouf-Margnier 2001 ; Sagnes, 2005). Quels étaient les enjeux de l'enseignement de l'histoire ? Comment Foncin se représentait-il l'histoire ? Et pourquoi Foncin a-t-il changé son orientation professionnelle pour la géographie ? L'enseignement de l'histoire a-t-il eu quelques répercussions sur la formation de la politique linguistique du français chez Foncin ?

## **2 La naissance d'un historien**

Quelle était la valeur de l'histoire dans la vie scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque Foncin s'est décidé à devenir professeur de cette discipline ? Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « l'histoire restait humble servante des humanités classiques » (Gerbot, 1965, p. 124), alors que la mise en place de l'agrégation d'histoire en 1830 a marqué la reconnaissance officielle de cette discipline. Cette mesure manifeste la volonté de former des professeurs d'histoire, puisque jusque-là les professeurs de grammaire travaillant sur l'Antiquité s'occupaient aussi d'enseigner l'histoire. Depuis 1831, l'histoire est entrée par des arrêts successifs dans l'enseignement des collèges. Pourtant l'évolution du statut de la discipline a rencontré des difficultés ; l'enseignement de l'histoire était critiqué et même accusé en 1850 à l'Assemblée Nationale par le fait que « les cours d'histoire étaient transformés " en débat politique " » à la Faculté (idem, p. 127), et l'agrégation est supprimée de la sorte en 1852. L'histoire touche, qu'elle le veuille ou non, l'époque contemporaine, et sa valeur scientifique reste à définir.

Alors que Foncin faisait ses études de 1860 à 1863 à l'École normale, la situation s'était nettement améliorée avec l'arrivée du nouveau ministre de l'Instruction publique, Gustave Rouland (1806-78, ministre de 1856 à 63). La circulaire du 3 octobre 1857 précisait que les objectifs de l'histoire doivent être de « former l'esprit de la jeunesse à l'amour du bien en lui inspirant l'admiration pour les hommes qui ont honoré leur pays et l'humanité » (cité par Gerbot, 1965, p.129). L'histoire a regagné sa légitimité puisqu'elle permettait de nourrir le sentiment national des jeunes. Rouland a rétabli par la suite les concours d'agrégation d'histoire en 1860, et elle est rentrée en 1863 dans l'en-

seignement secondaire comme étant une discipline nécessaire. C'était ainsi qu'en 1861 Victor Duruy (1811-94), alors professeur d'histoire au lycée et auteur de livres scolaires, est appelé à l'École normale en qualité de maître de conférences. Il avait, parmi les élèves de l'École, Foncin et Ernest Lavisse (1842-1922) ; le premier s'occupera de la géographie, et le second de l'histoire sous la III<sup>e</sup> République.

Avec la mise en place de l'agrégation d'histoire est né un « renouveau de la curiosité historique dans le milieu universitaire » (idem, p. 129). Le choix de Foncin pour l'histoire n'est sans doute pas fortuit, puisqu'il suivait les cours de Duruy. De plus, sa prise de position pour l'histoire n'est pas indifférente à l'air du temps, puisqu'il correspondrait en fait à la nouvelle vague qui portait cette discipline.

### 3 La valeur de l'histoire chez Foncin

Foncin a commencé sa carrière de professeur d'histoire, non seulement par l'enseignement secondaire proprement dit, mais aussi par des conférences grand public dans l'éducation populaire. Sa prise de position pour cette cause est assez originale par rapport à la carrière d'un professeur de lycée, intellectuel de l'époque, même si cette éducation pour les adultes a été instituée à partir de 1866 par son maître, Duruy (Ozouf-Marignier, 2001, p. 106). Le ministre de l'Instruction publique a essayé d'évincer l'influence de l'Église dans les milieux populaires, et ces conférences aux adultes ont eu beaucoup de succès (Mayeur, 2004, p. 279).

Dans une conférence prononcée à Mont-de-Marsan en 1868 pour l'éducation populaire, Foncin affirme, à propos de Jeanne d'Arc, la valeur de l'histoire en comparaison avec la littérature :

« Je suis loin de haïr la poésie et le roman ; la brillante génération d'écrivains qui s'éteint autour de nous, sans laisser après elle hélas ! beaucoup de remplaçants, les Lamartine, les Hugo, les Alfred de Vigny, les Casimir Delavigne, les Alfred de Musset, nous ont légué le culte des vers, de l'imagination, de l'idéal.—Mais l'histoire est un autre domaine, plus sérieux, plus sévère, et d'où la fantaisie, ce me semble, doit être exclue rigoureusement. L'histoire c'est la science et la vérité ; la poésie, le roman,

c'est la légende. » (Foncin, 1868, p. 5)

Foncin justifie ainsi l'aspect scientifique de l'histoire par rapport à la littérature et cette notion de l'histoire peut être mise en contraste avec celle de Lavissee, qui fait appel à la figure de la poésie dans l'enseignement de l'histoire :

« Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Puisque nos poètes, même quand ils sont démocrates, n'écrivent point pour le peuple ; puisque la religion ne sait plus avoir prise sur les âmes ; puisque le peuple court le risque de n'être plus occupé que de la matière et passionné que pour des intérêts, cherchons dans l'âme des enfants l'étincelle divine ; animons-la de notre souffle et qu'elle échauffe ces âmes réservées à de grands devoirs. » (Lavissee, 1885, p. 209)

Ce discours fait contraste avec celui de Foncin à l'égard du sentiment sur l'histoire, et cela sans doute avec raison. Lavissee traite de la problématique par rapport à l'enseignement primaire, alors que Foncin démontre sa conviction devant le public adulte. Quant à Foncin, il résume comme suit l'argument relatif au rôle de l'histoire et à celui de Jeanne d'Arc par rapport au sentiment du nationalisme à la fin de sa conférence :

« J'ai voulu surtout vous montrer dans cette première leçon l'éveil de l'esprit national en France au XV<sup>e</sup> siècle et le grand rôle que Jeanne y a joué. Si notre patrie est une aujourd'hui, si depuis les temps modernes elle est restée jusqu'ici la première des nations, rappelez-vous toujours que c'est en grande partie, à une pauvre jeune fille, à Jeanne D'arc (sic) que nous le devons. » (Foncin, 1868, p. 25)

La conférence de Foncin n'avait pas pour but d'initier seulement le public aux événements historiques du XV<sup>e</sup> siècle, mais de le faire réfléchir, à partir des exploits de Jeanne d'Arc, sur la patrie et sa formation. L'histoire n'est pas à détacher de « l'esprit national », puisqu'elle alimente le sentiment natio-

nal.

Ses pensées sur l'histoire étaient nourries et développées d'une manière plus approfondie à travers son étude sur Turgot. Foncin a soutenu sa thèse intitulée *Essai sur le ministère de Turgot* le 30 octobre 1876. Elle a été présentée par l'historien Numa Fustel de Coulanges (1830-89) à l'Académie des sciences morales en 1877, mais elle a fait « l'objet de discussion prolongée » avant d'obtenir enfin un prix de l'Académie française (Vapereau, 1893). Un chroniqueur de la *Revue historique* rapporte à ce sujet que « les questions si diverses sur lesquelles s'est portée l'activité de Turgot y sont exposées avec une lucidité et une compétence qui montrent que l'auteur les a étudiées ailleurs que dans l'histoire, et qu'il s'est fait une opinion sur chacune d'elles » (Fagniez, 1877, p. 112). S'agit-il de cette méthodologie cherchant les questions relatives à Turgot en dehors de l'histoire proprement dite, qui était mise en cause par l'Académie ?

Pour ce qui est de l'objet de la thèse, Anne-Robert-Jacques Turgot (1727-81) était connu au XIX<sup>e</sup> siècle comme un « véritable fondateur de l'économie politique » (*Grande Encyclopédie*). Quelles sont donc les raisons qui ont pu amener Foncin à s'intéresser à cet économiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout en étant professeur d'histoire à l'époque ?

Foncin a travaillé, de 1866 à 1868, au lycée impérial d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan, établissement de rénovation éducative lancé par Duruy en 1865. L'enseignement spécial consiste, selon Duruy, en « la diffusion des connaissances fondamentales et usuelles », on y trouve les matières suivantes : « enseignement moral et religieux, langue et littérature française, histoire et géographie, calcul, comptabilité et législation usuelle » (Duruy, 1866, p. 4). Les études classiques y ont été supprimées à la différence du lycée classique. Cet établissement d'enseignement a pour mission de former le futur citoyen dans le domaine de l'industrie, le négoce et l'agriculture, L'économie politique est entrée, dès lors, comme matière d'enseignement pour la formation du futur citoyen. Foncin a publié en 1869 un ouvrage de défense de l'économie politique intitulé *De quelques préjugés d'économie politique, réfutés d'après F. Bastiat*, dans lequel il justifie l'enseignement de l'économie politique en s'appuyant sur les théories de Frédéric Bastiat (1801-50), économiste français du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Ajoutez, pour comprendre le nombre et la ténacité des préjugés économiques, que l'Économie politique est à peine enseignée en France. Je me trompe : elle ne l'était point jusqu'à ces derniers temps, sauf dans quelques chaires élevées, et désormais illustres. Mais depuis quelques années, dieu merci, l'Économie politique a pris rang parmi les sciences titrées et légalement reconnues, dont les éléments sont appris par la jeunesse. Elle deviendra donc populaire et ses axiomes seront alors aussi connus et aussi peu discutés que les plus simples vérités de physique, de chimie ou d'hygiène.

À qui le devons-nous ? - Au risque de paraître plaider pour mon saint, laissez-moi vous le dire. Nous le devons en grande partie à l'Enseignement spécial et au Ministre qui lui a assuré enfin une place dans l'Université. » (Foncin, 1869, p. 8)

Foncin constate que l'économie politique est intégrée dans l'enseignement public grâce à la réforme de Duruy. Nous pouvons imaginer qu'à force de défendre le statut de l'économie politique comme matière scolaire dans l'enseignement secondaire spécial, Foncin s'est intéressé à la genèse de la discipline pour remonter jusqu'à Turgot, fondateur de l'économie politique française. En d'autres termes, l'intérêt de Foncin pour cette science sociale ne relève pas simplement de préoccupations pour les sciences économiques tout court, mais résulte plutôt de son intérêt pédagogique et de son expérience professionnelle.

Foncin analyse chez Turgot, non pas l'économie politique au sens étroit du terme, mais ses idées sur les Droits de l'homme, sur la souveraineté, sur l'organisation administrative et sur les services publics de son ministère, et tout cela pour en dégager enfin les deux problématiques :

- « 1. Turgot, personnellement, était-il capable d'accomplir l'œuvre de réformes qu'il méditait ? Est-ce sa faute s'il échoua ?
2. Turgot, soutenu par un roi plus ferme, eût-il pu réussir ? Était-il possible de prévenir la Révolution ? » (Foncin, 1976, p. 568).

Ces deux interrogations, très vastes à première vue et trop prospectives

pour une étude historique, correspondent cependant aux idées économiques de Turgot. Lorsqu'il s'est distingué en économie politique, son intérêt, au dire de Foncin, était de « rechercher l'origine de la richesse, trouver les moyens de l'augmenter, de la distribuer équitablement, et en même temps de rendre les hommes meilleurs et plus heureux » (idem, p. 16). Des actes, des opinions et des projets de Turgot ont été aménagés et reconstruits par Foncin en vue de pouvoir affirmer que « son entreprise ne pouvait réussir. Mais l'impuissance attachée d'avance et fatalement aux efforts de ce grand homme n'ôte rien à la beauté de son caractère ni à la grandeur de ses plans » (idem, préface).

Si Foncin constate l'échec de la réforme de Turgot et que son intérêt pour l'économiste ne relève pas entièrement des idées d'économie politique, on peut s'interroger sur l'influence de Turgot sur lui. Foncin s'est-il intéressé à cet économiste uniquement à des fins d'ordre académique et universitaire, sans toucher au fond ses pensées personnelles ? Foncin s'est intéressé à Turgot jusqu'à la fin de sa vie (Foncin, 1914), le rôle de Turgot n'est pas à sous-estimer dans l'esprit de Foncin. En effet, cet économiste du XVIII<sup>e</sup> siècle a insufflé chez cet intellectuel du XIX<sup>e</sup> siècle la valeur de l'histoire. Foncin ne sait que comparer son époque, sans doute pleine de détresse après la défaite de 1871, avec celle de Turgot.

« Cent ans après lui (Turgot), sous d'autres noms, sous d'autres formes, notre patrie agite encore les questions qu'il médita, discute les théories qui inspirèrent ses actes. Il résume, à peu de chose près, ce que le XVIII<sup>e</sup> siècle a produit de meilleur dans l'ordre des sciences morales et politiques. Pour mieux juger du présent, le plus sage est souvent de consulter le passé. Renouons donc les traditions de nos pères. Turgot fut considéré comme un maître en son temps. Puisse-t-il de nos jours être honoré et compris ! » (Foncin, 1976, préface)

L'histoire n'est plus constituée de l'accumulation de faits passés, mais Foncin affirme qu'elle permet de « mieux juger du présent ». Il reprend cette idée après 1871 en constatant que « l'étude du passé peut seule expliquer, éclairer le présent, ouvrir les voies de l'avenir, continuer chez nous une perpétuelle Renaissance » (Foncin, 1881, p.5). Avec cette conviction, Foncin s'oc-

cupe de l'enseignement de l'histoire, et l'histoire doit être revalorisée davantage après la défaite de la guerre franco-prussienne.

#### **4 L'enseignement de l'histoire après la défaite de 1871**

La défaite de 1871 a ébranlé la société française et l'opinion publique cherchait la cause de cette défaite. La victoire des Allemands résultait, selon un lieu commun journalistique, des maîtres de l'école allemande dont la qualité était considérée comme meilleure que celle de leurs homologues français (Ozouf, 1982, p. 22). Face à ce jugement de valeur communément accepté, les cléricaux ont soutenu « le retour des jeunes générations à la foi » (idem, p. 24), compte tenu du fait que la France n'avait pas gagné la guerre en raison de son rejet des valeurs chrétiennes. Au début de la III<sup>e</sup> République, l'antagonisme entre les républicains et l'Église s'enflammait au sujet de la défaite. D'autres affirmaient qu'il s'agissait d'un défaut de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences, à tel point que le débat sur l'éducation devenait d'ordre politique et patriotique. Dans cette conjoncture sociale, le gouvernement a essayé de trouver des explications sur l'origine de la défaite en matière de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, de sorte qu'une mission d'inspection a été organisée par Louis-Auguste Himly (1823-1906), professeur de géographie à la Sorbonne, et Émile Lévassour (1828-1911), professeur d'économie au Collège de France. Ces deux experts ont constaté, après la visite d'établissements primaires et secondaires, qu'il fallait « améliorer l'enseignement historique et créer l'enseignement géographique qui n'existe pour ainsi dire pas » (cité par Garcia & Leduc, 2003, p. 86). Ils ont constaté que « la majeure partie des élèves des écoles primaires de France n'apprennent encore ni histoire ni géographie » (idem, p. 87). L'intérêt de Foncin pour l'enseignement de l'histoire doit être lié à ce contexte patriotique.

Comme professeur agrégé d'histoire, Foncin s'est mis à s'intéresser à la rédaction de manuels scolaires après la défaite de la guerre, ce qui résulte en effet du mouvement patriotique en faveur du redressement du pays. Après la publication de son manuel d'histoire en 1873, il a décidé de s'occuper de la géographie et il a publié successivement des manuels ; deux manuels de géographie sont sortis en 1875, l'un pour la géographie préparatoire, l'autre pour la première année, un en 1882 pour la classe de deuxième année, et un en

1885 pour la troisième année de géographie (Foncin, 1875 ; 1882 ; 1885).

Dans la préface de son manuel d'histoire publié en 1873, *L'École, Textes et récits d'histoire de France, ouvrage destiné aux écoles primaires, contenant des cartes, des devoirs à rédiger et un lexique*, on comprend que l'auteur a totalement conscience du rôle patriotique de l'enseignement de l'histoire pour le rétablissement du pays :

« Notre patrie n'a que trop besoin aujourd'hui du concours dévoué de tous ses enfants. L'enseignement de notre histoire nationale contribuera plus que tout autre à lui rendre une conscience nette et précise de ses fautes passées comme de ses devoirs dans l'avenir. Inutile d'exprimer ici longuement ce que chacun sent. Puisse ce petit livre prouver à nos frères malheureux d'Alsace et de Lorraine que nous ne cessons de songer à eux, et en même temps nous rappeler à tous que l'heure est solennelle, que la régénération d'un peuple doit commencer par l'éducation des enfants, et que le salut de la France est à ce prix. » (Foncin, 1873, p. 2)

On voit explicitement la prise de position patriotique de l'auteur pour la publication du manuel.

Quant à la composition proprement dite de l'ouvrage, chaque chapitre est composé de résumés à apprendre par cœur, de textes à être « lus et relus jusqu'à ce que l'enfant en possède exactement le sens », et de récits qui « éveilleront assez la curiosité de l'élève pour qu'il soit superflu d'en recommander la lecture » (idem, p 26), accompagnés de quelques cartes. Un texte commente toujours ces récits, écrits en principe par des chroniqueurs comme « Joinville, Sismondi, Augustin Thierry, de Barante, Monteil, Villemain trop tôt disparu, jusqu'à MM. Michelet, Henri Martin, Guizot et Thiers » (idem, p. 2), ainsi que suivis par des questions orales. À la fin de chaque chapitre figurent également des sujets à traiter par écrit et des cartes à tracer. Le discours géographique de ce manuel s'appuie beaucoup plus sur le langage, comparé aux autres manuels de géographie qu'il allait publier ultérieurement. Pourtant Foncin signale que « aucun mot géographique ne devra passer sous les yeux de l'élève sans qu'il cherche aussitôt sur la carte, car l'étude de la géographie éclaire et complète celle de l'histoire » (idem, p. 26).

La composition de l'ouvrage reflète les conceptions en matière de pédagogie de l'époque. L'Instruction officielle de 1854, par exemple, la précise en ces termes :

« Le professeur [...] commencera par dicter à ses élèves un court résumé de la leçon du jour, renfermé en une page et demie, deux pages tout au plus, et qui puisse être appris textuellement et récité par les élèves à la prochaine classe d'histoire.

Il développera ensuite le résumé qu'il aura dicté, en permettant aux élèves de prendre des notes. Ces notes leur serviront, soit pour le devoir qui leur sera donné, soit pour les interrogations de la classe suivante.

Le devoir à faire entre les deux classes sera un morceau détaché pris dans les développements et en dehors du résumé : par exemple le portrait d'un personnage, le récit d'une bataille, le détail circonstancié d'un fait intéressant ; et ce morceau devra être traité par l'élève avec un double soin puisqu'il sera corrigé à la classe suivante comme un sujet historique et comme un exercice de style. » (cité par Garcia et Leduc, 2003, p. 74)

La prescription de l'Instruction officielle présuppose que « apprendre l'histoire signifie d'abord mémoriser des faits, des dates, des noms de personnages, de lieux et d'institutions » (idem, p. 75), de sorte que les textes cités doivent être significatifs en vue de la formation du sentiment national. C'est en ce sens que Foncin se mêle au combat politico-idéologique de son temps.

## **5 L'enseignement de l'histoire face aux offensives des cléricaux**

Malgré l'appréciation des milieux d'enseignants<sup>2</sup>, ce petit livre a suscité des réactions de la part des ecclésiastiques pour des raisons à la fois politiques et religieuses. La III<sup>e</sup> République a mené à son début la politique de « l'ordre moral » sous le ministère du duc Albert de Broglie (1821-1901), de 1873 à 1875, et elle sera reprise en 1877. L'intérêt de Broglie consistait à « installer une société d'ordre moral, dominée par les principes religieux, la volon-

---

<sup>2</sup> Son manuel d'histoire a été couronné en juillet 1874, de la médaille d'argent par la Société pour l'instruction élémentaire.

té de repentir, de pénitence, d'expiation » (Lejeune, 1994, p. 32). Après la défaite, la société française en détresse se tourne vers la justice et l'Église. En effet dans ce contexte socio-politique, le livre de Foncin a été dénoncé par Mgr Freppel (1827-91), évêque d'Angers et fervent défenseur de l'Église, avec un des chefs de file de la droite cléricale, et il a été interdit en 1875 sous le ministre de l'Instruction publique, Henri Wallon (1812-1904), lui aussi « défenseur des intérêts catholiques » (Berdoulay, 1995, p. 98), sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique à laquelle le prélat participe. Cette mesure « a fait assez de bruit en son temps » (Ferry, 1879).

Ce conseil supérieur de l'Instruction publique, créé en 1805, et modifié plusieurs fois soit dans sa composition, soit dans ses attributions, comprenait « des archevêques et des évêques, des magistrats, des conseillers d'État, des généraux, qui formaient la majorité », et « une sorte de comité de surveillance qui ne péchait point par l'excès de sympathie pour l'instruction publique » (*Grande Encyclopédie*). Le manuel de Foncin est jugé par ce conseil ni bienveillant, ni favorable à l'Instruction publique.

L'interdiction de ce manuel a été levée uniquement après la fin de la période de l'ordre moral. Foncin a obtenu sa réhabilitation par l'arrêté du 18 juillet 1878, sous le ministre Benjamin Bardoux (1829-97) (Berdoulay, 1995, pp. 84-85). Pourtant l'évêque d'Angers a essayé de s'opposer au manuel de Foncin, il a cherché à intervenir de nouveau dans le dossier en sollicitant auprès de Ferry, ministre de l'Instruction publique de l'époque. Ce dernier l'a écarté de manière cordiale de la critique (Ferry, 1879). Le manuel de Foncin s'est mis à être diffusé de nouveau dans les écoles, avec un certain nombre de modifications<sup>3</sup>.

Les modifications apportées par l'auteur éclairent les points d'opposition entre les ecclésiastiques et l'auteur, et suggèrent l'intervention idéologique de la part des cléricaux. En effet, ils concernent principalement l'Église, la monarchie, la Révolution et Bonaparte. En voici les principales corrections, entre la première édition de 1873 et la 19<sup>e</sup> édition en 1881.

Pour ce qui touche l'Église, la correction renforce l'image chrétienne de

<sup>3</sup> La Bibliothèque nationale de France dispose de sept éditions de l'ouvrage ; 1873 (1<sup>er</sup>), 1874 (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>), 1879 (11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>), 1881 (19<sup>e</sup>) et l'on se rend compte de la vente remarquable après l'édition de 1879. En deux ans on a compté au moins neuf éditions.

la France depuis l'origine. La France doit être chrétienne depuis sa genèse :

« La religion chrétienne s'y établit du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle après J.C. (Les martyrs y furent nombreux). » (la phrase entre parenthèses est supprimée en 1881, Foncin, 1873 & 1881, p. 5)

L'action de l'Église concerne également Jeanne d'Arc :

« L'infortunée prisonnière, condamnée comme hérétique, *relapse*, fut brûlée vive à Rouen, le 30 mai 1431. *Elle fut réhabilitée vingt-cinq ans après.* » (les mots en italique sont ajoutés en 1881, idem, p. 54)

Foncin fut-il sollicité pour mettre en valeur la réhabilitation de Jeanne d'Arc par l'Église, comme si elle pouvait adoucir la cruauté de la condamnation ?

Les remaniements à l'égard de la monarchie paraissent beaucoup plus nombreux, et on avait sans doute demandé à l'auteur d'effacer des caractéristiques considérées négatives. Ainsi au sujet de Philippe II Auguste, on constate la suppression de l'expression :

« Son fils, Louis VIII, (moins sage), alla guerroyer en Languedoc contre les Albigeois. » (l'expression entre parenthèses est supprimée en 1881, idem, p. 53)

De même pour le portrait de Charles V, la modification s'est imposée :

« Charles V, maladif et taciturne, *mais studieux et réfléchi*, ne quitta guère son cabinet de la tour du Louvre et la société de ses légistes. » (le passage en italique est ajouté en 1881, idem, p. 49)

Les actes du souverain, François I<sup>er</sup> même, ont été l'objet de modifications. La version remaniée sous-estime les aspects les moins élogieux de la monarchie, et essaie de valoriser, dans la mesure du possible, les exploits du monarque :

« Mais quels que soient les bienfaits *et la grandeur* du règne de François 1er, rien ne saurait faire oublier (la licence criminelle de sa cour et les abus de pouvoir dont il se rendit coupable) *son despotisme et ses fautes*. » (l'expression entre parenthèses de 1873 est remplacée par les mots en italique en 1881, idem, p. 69)

Quant à la Révolution, l'auteur est sollicité de prendre en pitié le sort de Marie-Antoinette durant la Terreur :

« *L'infortunée* Marie-Antoinette dut être une des premières victimes. » (l'italique ajoutée en 1881, idem, p. 120)

Pour ce qui est de Bonaparte, la demande du Conseil supérieur de l'Instruction publique semble plus critique, en ce sens que l'Empereur a mis fin à la République, et il ne faut pas oublier non plus que Bonaparte a joué un rôle presque criminel dans l'histoire contemporaine de la France :

« il (Bonaparte) renversa le (Directoire) *gouvernement légal* par le coup d'État *criminel* du 18 brumaire (an VII), et, s'emparant de la dictature, il mit fin à la République proprement dite. » (le mot entre parenthèses de 1873 remplacé par l'italique en 1881, idem, p. 124)

Compte tenu d'un certain nombre de passages modifiés par l'auteur, il s'agit des critiques et des jugements de valeur, portant sur le rôle de l'Église dans l'histoire de la France, sur une évaluation plus favorable de la monarchie, ainsi que d'une sous-estimation de la Révolution et de Bonaparte. Ces mesures ne relèvent pas tout simplement de la fougue du prélat, mais d'un ordre plus politique tout au début de la III<sup>e</sup> République, ce que Broglie a qualifié comme « l'ordre moral ». Tous ceux qui sont pour l'ordre sont réputés partisans de l'anarchie ou du radicalisme (Lejeune, 1994, p. 32).

## 6 Conclusion

Les activités pédagogiques et scientifiques en matière d'histoire de Foncin s'arrêtent juste après la publication et la mise en accusation de son ma-

manuel d'histoire. Il s'oriente de plus en plus vers la géographie, discipline nouvellement reconnue en milieu universitaire, même s'il n'a pas explicité son changement de spécialité. Une hypothèse peut cependant s'imposer pour expliquer la réorientation académique de Foncin.

La mise en accusation par le clergé a sans doute influencé fortement sa carrière d'historien. Foncin ne s'était pas contenté d'être un érudit qui ne s'engage pas dans la vie de la société, puisqu'il n'avait pas oublié au moins de faire vivre l'esprit de réforme chez Turgot, aussi bien dans ses préoccupations que dans la vie associative et parmi le milieu des géographes. En d'autres termes, la condamnation de son manuel scolaire par les pouvoirs publics a dû être ressentie par Foncin comme une entrave à sa liberté d'esprit, à tel point qu'il a opté pour la géographie. Après son premier manuel en 1875, il s'est consacré entièrement à l'enseignement de la géographie.

La deuxième remarque est probablement liée à la défaite de 1871. L'opinion publique cherchait à identifier des responsables dans le manquement en matière d'enseignement de la géographie et de l'histoire. Le changement de la discipline de Foncin n'était sans doute pas indifférent au patriotisme enflammé d'après la défaite.

L'action pédagogique de Lavissee n'est jamais sous-estimée comparée à celle de Foncin. Un an plus jeune que Foncin, Lavissee a mené une carrière exemplaire en tant qu'historien. Cet « instituteur national » s'est mis à publier les manuels scolaires, à partir de 1876, un an après la publication de celui de Foncin (Lavissee, 1876). D'où une concurrence, sinon une rivalité, entre ces deux professeurs. Il se peut que Foncin n'ait pas voulu combattre en la matière avec Lavissee qui n'était pas accusé par le clergé. Il faut ajouter également un argument plus académique. Au dire de Vidal de la Blanche (1845-1918), son homologue, dans sa nécrologie consacrée à Foncin, « l'histoire économique lui avait sans doute indiqué le chemin de la géographie ; sa vaste curiosité, son goût d'observation des réalités vivantes et, il est permis d'ajouter, son ardent patriotisme, achevèrent de l'y fixer » (Vidal de la Blanche, 1917, p. 67).

Toutes ces conjonctures historiques n'ont pas cependant empêché Foncin de continuer à s'intéresser à l'histoire, et il continua à travailler sur Turgot jusqu'à la fin de sa vie (Foncin, 1914).

L'expérience de l'historien a-t-elle apporté des contributions pour la mise

en œuvre de l'AF ? Il doit y avoir moins de rapports directs en comparaison avec la géographie, mais c'est surtout la façon dont il a mené sa réconciliation avec le clergé que le futur secrétaire général a vécue à cette époque, qui alimente, même si c'est de loin, son esprit d'éclectisme ou d'opportunisme.

### **Bibliographie**

- (anonyme) (1916), « Nécrologie, Pierre Foncin », *Bulletin de la Société de géographie et d'études coloniales de Marseille*, t. 40, pp. 200-201.
- Berdoulay, V. (1995), *La formation de l'école française de géographie*, Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 253 p.
- Berthelot, P. et alli. (1885), *La Grande Encyclopédie*, Paris : Lamirault, 31 vol.
- Broc, N. (1976), « Patriotisme, régionalisme et géographie : Pierre Foncin (1841-1916) », *L'information historique*, n° 38, pp. 30-33.
- Duruy, V. (1866), *Discours prononcé par son excellence M. le ministre de l'Instruction publique, le 15 octobre 1866, à l'inauguration du lycée d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan*, Rennes : Oberthur & fils imprimeurs de l'académie, 8 p.
- Duthil, J. B. (1925-1926), « Pierre Foncin », *Revue de géographie commerciale*, pp. 5-20.
- Fagniez, G. (1877), « Bulletin historique (sur la thèse de P. Foncin) », *Revue historique*, t. 3, p. 112.
- Ferry, J. (1879), *Lettre à Mgr Freppel 12 juillet 1879*, Paris : Archives nationales, F-17-2523.
- Foncin, P. (1868), *Conférence faite à Mont-de-Marsan, à l'hôtel de ville, le 21 mars 1868 (Jeanne d'Arc depuis ses premières années jusqu'à sa captivité)*, Mont-de-Marsan : Imprimerie de Delaroy, 25 p.
- Foncin, P. (1869), *De quelques préjugés d'économie politique, réfutés d'après F. Bastiat*, Paris : L. Hachette, 49 p.
- Foncin, P. (1873, 1881), *Écoles, Textes et récits d'histoire de France. Ouvrage destiné aux écoles primaires, contenant des cartes, des devoirs à rédiger et un lexique*, Paris : Colin, 156 p.
- Foncin, P. (1976 [1<sup>ère</sup> édition 1877]), *Essai sur le ministère de Turgot*, Genève : Slatkine - Megariotis Reprints, 622 p.
- Foncin, P. (1881), *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée*

- d'Amiens, le 3 août 1881*, Amiens : Imprimerie du Progrès de la Somme, 17 p.
- Foncin, P. (1914), « Remarques sur la généalogie de Turgot », *Revue historique*, pp. 64-84.
- Garcia P. et Leduc, J. (2003), *L'enseignement de l'histoire en France : de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris : Armand Colin, 320 p.
- Gerbot, P. (1965), « La place de l'histoire dans l'enseignement secondaire de 1802 à 1880 », *L'information historique*, pp. 123-130.
- Gouvernatis, A. de (1888), « Pierre Foncin », *Dictionnaire international des écrivains du jour*, Florence : L. Nicolai, 3 vol.
- Havelange, I., Huhet, F., Lebedeff, B. (1986), *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique, dictionnaire biographique 1802-1914*, Paris : INRP & Éditions du CNRS, 700 p.
- Lavisse, E. (1876), *La Première année d'histoire de France, avec récits*, Paris : A. Colin, 264 p.
- Lavisse, E. (1885), « L'enseignement de l'histoire à l'école primaire », *Questions d'enseignement national*, Paris : A. Colin, xxx+338 p.
- Lejeune, D. (1994), *La France des débuts de la III<sup>e</sup> République 1870-1896*, Paris : Armand Colin, 191 p.
- Lermina, J. (1884), « Pierre Foncin », *Dictionnaire universel illustré biographique de la France contemporaine*, Paris : L. Boulenger, Tresse et Stock, 1397 p.
- Ozouf, M. (1982), *L'École, l'Église et la République 1871-1914*, Paris : Éditions Cana / Jean Offredo, 261 p.
- Ozouf-Marignier, M.-V. (2001), « Engagement politique et essor de la géographie : Pierre Foncin, de Bordeaux à Douai », *Géographes en pratiques : 1870-1945 le terrain, le livre, la cité* (sous la direction de G. Baudelle, M.-V. Ozouf-Marignier, M.-C. Robic), Rennes : Presses universitaires de Rennes, 390 p.
- Perroud, C. (1918), « Pierre Foncin », *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, pp. 18-21.
- Pfister, C. (1917), « Chronique (notice nécrologique de Pierre Foncin) », *Revue historique*, t. 124, pp. 430-431.
- Sagnes, S. (2005), « Les pays de Pierre Foncin », *Ethnologies comparées. Re-*

*vue électronique semestrielle*, n° 8, pp. 1-22. (<http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/revue.htm#6>, visité le 20 août 2007)

Vapereau, G. (1893 [6<sup>e</sup> édition]), « Pierre Foncin », *Dictionnaire universel des contemporains*, 6<sup>e</sup> éd, Paris : Hachette.

Vidal de la Blanche, P. (1917), « Nécrologie : Pierre Foncin », *Annales de géographie*, n.139-144, pp. 67-70.

(Université de Kyoto)